



SOLIDAIRES

SOMMAIRE

- Editorial**
page 1
- Actualité UD CGT 43**
pages 2, 3 et 8
- Formation**
pages 4 et 5
- IHS**
pages 6 et 7
- Face à face**
pages 9 et 10
- Hommage à nos camarades**
page 11
- Elections professionnelles**
page 11
- Bons patrons**
page 12



L'actu en temps réel :
www.cgt43.fr



Suivez, partagez,
likez l'UD CGT 43
sur Facebook

NOUS CONTACTER :

Union Départementale CGT 43
4 Rue de la Passerelle
43000 Le Puy en Velay
04.71.05.51.21
ud43@cgt.fr

EDITORIAL

Face aux dérèglements, la CGT est l'outil pour se protéger collectivement

Nous vivons un été exceptionnel, par ses pics de chaleur dus au dérèglement climatique, mais surtout par le nombre de salariés qui ne pourront pas partir en vacances. **Le niveau de vie baisse de façon durable.** Le déclassé est inédit. Au 1^{er} juin, après l'augmentation automatique du SMIC liée à l'inflation, près de 80 % des branches professionnelles ont au moins un des minimas de grille qui commence sous le salaire minimum. La colère monte dans l'industrie, dans le tertiaire et les services publics où le point d'indice des fonctionnaires est quasi gelé depuis 20 ans.

A l'approche de la présidentielle de 2027, on entend un vieux discours selon lequel il faudrait baisser les salaires bruts pour augmenter les salaires nets. Mais **le salaire brut, c'est notre salaire. Le baisser, c'est toucher à nos droits au chômage, à la retraite, aux allocations familiales, à l'assurance maladie...** La seule mesure vraiment efficace, c'est l'indexation des salaires sur les prix, pour que tous les salaires augmentent en même temps que le SMIC et l'inflation. Ce n'est pas du plus, c'est juste éviter d'avoir du moins.

La période qui s'ouvre est également marquée par la préparation des élections dans la Fonction publique, qui auront lieu du 3 au 10 décembre 2026. **Chaque jour, ce sont les agents publics qui font vivre les valeurs de la Fonction publique** alors que l'austérité budgétaire la fragilise, mettant nos services publics à l'os. À travers les difficultés des personnels, ce sont les intérêts des usagers qui sont mis à mal. Face à cela, **le vote CGT doit permettre d'incarner une voix forte** pour à la fois améliorer les conditions de vie des agents et porter l'exigence d'une Fonction publique au service du progrès social et de toute la société.

La grève des agents de la crèche de Brioude le 25 juin en est une illustration. Répondant à l'appel national de la CGT pour exiger, entre autres, un dégel du point d'indice, les agents de la crèche ont aussi alerté sur les conditions d'accueil des jeunes enfants et de travail en situation de canicule. **Cette grève démontre l'utilité du syndicalisme ! La CGT est toujours là où les salariés en ont besoin.**

Le 54^{ème} congrès de la CGT, récemment clôturé, a été un congrès rassembleur. Désormais, nous devons nous tourner vers notre prochain rendez-vous : le congrès de notre Union Départementale des syndicats de Haute-Loire, qui se tiendra les 18 et 19 mars 2027. **Préparons ensemble un congrès à la hauteur des défis qui nous attendent !** Dans l'attente de la rentrée sociale, profitez au mieux de vos congés payés !

Saloua EL AAZZOUI

54^{ème} congrès de la CGT

Du 1^{er} au 5 juin 2026 s'est déroulé, à Tours, le 54^{ème} congrès de la Confédération Générale du Travail. Ce sont **plus de 1 000 délégués, représentant les plus de 600 000 adhérents de la CGT**, qui y ont participé, dont 5 de la Haute-Loire.

La délégation de la Haute-Loire était composée de 3 femmes dont deux jeunes (moins de 35 ans) et 2 hommes, venant des champs professionnels de l'énergie, de la santé, des cheminots, des territoriaux et du commerce.

Le congrès a commencé la veille par l'accueil des plus de 110 délégations venant du monde entier, et surtout de leurs témoignages, et des difficultés de faire du syndicalisme dans des pays où il n'y a aucun droit ou presque. Comment organiser les salariés à résister dans un pays en guerre ?

Le premier jour fut consacré à la mise en place des différentes commissions et de leurs présidences, ainsi que du rapport d'ouverture de Sophie Binet.



S'en est suivie la présentation et le débat sur le rapport d'activité qui fut adopté à 81.36% des votants.

Le troisième jour a porté sur le rapport financier de la commission de contrôle et du comité de gestion CoGeTise, suivi d'un débat et d'un vote par mandat validant le bilan financier à 90.61%.

L'intervention de Madame Hala Abou Hassira, ambassadrice de Palestine, a été un moment très émouvant lors de la description de la situation catastrophique de la Palestine due à l'occupation par l'État d'Israël. La journée s'est terminée par un meeting sur l'internationale ouvrière en opposition à l'internationale d'extrême droite qui se met en place partout dans le monde, sous la houlette de Trump et Netanyahu.

Le congrès s'est conclu par l'adoption du document d'orientation à 74.74%. **Sophie Binet a été réélue** au poste de secrétaire générale de la confédération.

Pierre MARSEIN

Expression des congressistes

“ Ce congrès restera pour moi une expérience particulièrement marquante. En tant que plus jeune participante, j'ai été touchée par **la force des échanges, la détermination collective et l'engagement de toutes et tous pour la défense des droits des salarié-es.**

La conférence avec les syndicalistes internationaux a été un moment fort, rappelant que nos combats dépassent les frontières et que **la solidarité est essentielle pour faire avancer nos droits.**”

Nina MARSEIN - Commerce

“ Je suis intervenue pour porter la voix des personnels de la santé et de l'action sociale confrontés quotidiennement au manque de personnel, aux fermetures de lits, à l'épuisement des équipes et à la dégradation des conditions de prise en charge des patients.

La santé devient progressivement un marché, avec le risque d'un système à deux vitesses : ceux qui peuvent payer et les autres. J'ai défendu avec conviction le 100 % Sécurité sociale, car **le droit à la santé ne doit jamais dépendre du niveau de revenus.** Plus que jamais, la CGT doit porter l'ambition d'un système de santé public, accessible à toutes et tous, fondé sur l'égalité, la solidarité et la dignité humaine.”

Patricia BENEZIT - Santé

“ Un congrès c'est **un moment d'échange, de partage, c'est un lieu riche en débats** où le moment fort de cette semaine c'est que chaque syndiqué peut apporter sa vision et son savoir. C'est une expérience très enrichissante.

Grâce à ce moment notre connaissance de la CGT est renforcée. Ce qui permet l'amélioration de nos sujets et de nos futures luttes dans les structures.”

Mathilde MAUJOIN - Cheminots

“ Le congrès m'a permis de prendre toute la dimension de l'organisation et de la puissance de la CGT. J'ai réalisé que la force de toutes ces unions dépassait largement nos frontières nationales et que l'international n'était pas qu'une utopie. **Cette réalité redonne espoir en l'avenir et me conforte dans l'idée qu'il faut continuer à se battre pour nos droits et notre humanité.** La seule lutte que l'on perd, c'est celle qu'on abandonne !”

Lionel CHAMPAGNAC - Territoriaux

“ Ce 54^{ème} congrès fut un temps fort pour toute la CGT. Notre organisation, tournée vers ses syndicats, a su se positionner clairement **en luttes, contre les idées d'extrême droite, féministe, internationaliste.** Comptant sur l'engagement de chaque délégué, notre CGT trace un cap clair pour la prochaine mandature.”

Aurélien MINGOT - Energie



**Soutien à Sophie BINET, secrétaire générale de la CGT,
et à tous nos camarades victimes de répression syndicale**

Les organisations syndicales CGT, FSU, FO, UNSA, Solidaires de Haute-Loire apportent tout leur soutien à Sophie BINET, mise en examen pour avoir dénoncé la répression syndicale à TEFAL, liée notamment aux sanctions injustes infligées à notre camarade Ouria BELAZIZ, dans le cadre de la lutte contre la pollution aux perfluorés (PFAS).

Depuis deux ans, la CGT est pleinement engagée pour faire reconnaître la dangerosité des PFAS, protéger les travailleurs, prévenir les risques pour la santé au travail, la santé publique et l'environnement, trouver des solutions alternatives pour préserver l'emploi, les entreprises et les filières concernées, afin que les substances dangereuses soient définitivement interdites.

Cette plainte n'est rien d'autre qu'une énième tentative d'intimidation visant à museler la parole syndicale, manœuvre juridique visant à protéger des intérêts financiers au détriment de l'humain. En attaquant Sophie BINET, c'est la liberté d'expression de l'ensemble des militantes et des militants de la CGT que TEFAL tente de censurer.

Cette offensive contre le syndicalisme se produit dans un contexte où le patronat et les plus riches refusent toute remise en cause de leurs innombrables privilèges et menacent de licencier des centaines de milliers de travailleuses et travailleurs. Un patronat qui continue de bénéficier de près de 211 milliards d'aides (impôts et cotisations sociales) sans aucun contrôle et sans aucune contrepartie, alors que nos services publics manquent de tout, que notre industrie connaît de nouvelles fermetures de sites qui remettent en cause notre souveraineté.

Ce sont ces multiples injustices que dénonce Sophie BINET, c'est un chantage abject à la délocalisation qu'elle a visé en les accusant de vouloir quitter le navire.

Nous affirmons que les organisations syndicales sont légitimes à dénoncer systématiquement les atteintes aux droits des travailleuses et des travailleurs ainsi que les méthodes de gestions qui brisent les salarié.e.s.

Aussi, nous exprimons notre soutien plein et entier à Fabien GAY, directeur de l'Humanité, qui lui aussi fait l'objet d'une attaque pour diffamation de la société TEFAL.

Nous refusons que la liberté de la presse et la liberté syndicale, droits fondamentaux, soient remis en question par ce type de procédures bâillons.

La multiplication des attaques des grands groupes contre la CGT ne fait qu'accroître notre détermination à défendre les travailleuses et les travailleurs.

L'intersyndicale de Haute-Loire appelle le gouvernement et les parlementaires à agir immédiatement pour protéger la démocratie et à légiférer pour protéger la liberté d'expression et les libertés syndicales.

Le Puy en Velay, le 12 juin 2026

Un Monastier dans la continuité vers la modernité

Cette année près de 100 camarades sont venus au Monastier pour assister à des formations de 2 à 5 jours ou former d'une intervention ponctuelle de quelques heures à une semaine d'animation. **C'est un moment vivant de l'interpro** où les camarades, quel que soit leur secteur professionnel et lieu d'habitation, se retrouvent pour **se former et débattre ensemble**.



Le harcèlement au travail au cœur des préoccupations

La formation, sous l'égide de la CARSAT, sur « *la prévention des situations de travail pouvant conduire au harcèlement* » a encore battu le plein : c'est malheureusement un signe de la dégradation des conditions de travail des salariés. **Le management et ses méthodes deviennent de plus en plus toxiques : à nous syndicalistes d'en prémunir le collectif de travail.** Comme on dit il vaut mieux prévenir que guérir... Le côté juridique souvent nécessaire à posteriori peut être long avant de réussir à obtenir gain de cause (mais jamais on ne réparera la souffrance d'un harcèlement).

Nous avons continué à former nos « *nouveaux élus CSE* » **pour être des militants syndicaux face aux patrons.** Pour ceux qui voulaient aller plus loin, la formation « *ECO-CSE* » a permis d'aborder les infos-consultations, les expertises nécessaires pour ne pas se laisser berner. Il a aussi été abordé la question des Unités Économiques et Sociales car certains patrons ont tendance à faire plusieurs sociétés de moins de 50 salariés pour diminuer les droits des salariés sur les questions économiques et les activités sociales et culturelles.



Faire vivre la CGT

Les deux formations « *participer à la vie de la CGT* » (ex niveau 1) et « *développer la démarche de la CGT session 2* » (ex niveau 2) ont réuni beaucoup de camarades qui souhaitent s'impliquer davantage. Cette année, une partie sur **les violences sexistes et sexuelles** a été rajoutée dans le stage développer la démarche de la CGT : **cette question est l'affaire de tous et pas uniquement de spécialistes !**

Notre secteur juridique a aussi continué de former nos conseillers prud'hommes sur le code de procédure civile : ce qui a été très bénéfique pour les stagiaires et les mets en capacité de travailler correctement en leur apportant des moyens pour les aider dans leur mandat.

L'IA un avenir certain : incertain

Le débat plénier s'est tourné vers l'avenir en abordant la question de l'IA avec Fabrice Fort, membre du comité régional AURA, de l'Union Générale des Ingénieurs Cadres et Techniciens et salarié de Renault Truck. **L'IA va bouleverser le travail au risque de spolier les travailleurs de leurs compétences intellectuelles, expériences et savoir-faire : c'est un vrai danger.** D'un autre côté, certaines applications pourront faire progresser la connaissance et la médecine. Néanmoins, il ne faut pas oublier que l'IA se nourrit de l'intelligence humaine. Et donc si l'humain appauvrit sa réflexion : ce que générera l'IA deviendra pauvre.



Notre syndicalisme est aussi percuté par l'IA : elle va nous permettre de gagner du temps sur des tâches fastidieuses ! Mais elle ne doit pas nous dépouiller de nos connaissances et savoir-faire. Une IA peut mettre en page à notre place mais ne doit pas lire et dicter l'orientation aux camarades. **Le syndicalisme est humain et vivra de l'humain sinon il mourra.**

Gautier CORDEAU

FORMATION 2026 - Un outil pour gagner en efficacité !

Formation de formateur	<p>Lundi 21 septembre au vendredi 25 septembre</p> <p><u>Objet</u> : devenir formateur CGT</p> <p><u>Public</u> : formateurs n'ayant jamais fait la formation et futurs formateurs</p>
Journée d'étude conseil médical	<p>Vendredi 9 octobre</p> <p><u>Objet</u> : connaître la base du fonctionnement</p> <p><u>Public</u> : membres des conseils médicaux des 3 fonctions publiques</p>
Formation informatique Ste Sigolène	<p>Vendredi 9 octobre</p> <p><u>Objet</u> : mise en page d'un tract, tableur (Excel et Calc) et publipostage</p> <p><u>Public</u> : tous les adhérents</p>
SSCT	<p>Mardi 13 octobre au jeudi 15 octobre</p> <p><u>Objet</u> : droits et moyens concernant la SSCT, réponse syndicale aux problèmes des conditions de travail</p> <p><u>Public</u> : les élus du CSE travaillant sur les questions de santé et sécurité au travail</p>
CoGiTiel V2	<p>Jeudi 15 octobre et vendredi 16 octobre</p> <p><u>Objet</u> : utilisation des outils confédéraux de trésorerie et de gestion des adhérents</p> <p><u>Public</u> : les utilisateurs de cogetise et cogitiel</p>
Utiliser les nouveaux outils (canva + IA)	<p>Mercredi 4 et jeudi 5 novembre</p> <p><u>Objet</u> : mise en forme d'un tract, publication, vidéos...</p> <p><u>Public</u> : les militants ayant suivi le stage nouveaux élus ou 1^{er} niveau CGT, public et privé</p>
Responsable de syndicat	<p>Mercredi 18 novembre au vendredi 20 novembre</p> <p><u>Objet</u> : identifier le rôle d'un secrétaire de syndicat ou de section (vie syndicale, suivi des syndiqués, formation, développement, animation des luttes...)</p> <p><u>Public</u> : tous les secrétaires de syndicat ou de section syndicale</p>
S'impliquer dans la CGT	<p>Jeudi 26 novembre à Brioude</p> <p>Vendredi 27 novembre au Puy en Velay</p> <p>Jeudi 3 décembre à Ste Sigolène</p> <p><u>Objet</u> : la société, le rôle de l'action syndicale et la CGT (fonctionnement)</p> <p><u>Public</u> : nouveaux syndiqués</p>
Formation informatique Le Puy en Velay	<p>Vendredi 11 décembre</p> <p><u>Objet</u> : mise en page d'un tract, tableur (Excel et Calc) et publipostage</p> <p><u>Public</u> : tous les adhérents (retour formation année précédente)</p>

1936, une année de lutte et de victoire

Nos premiers congés payés acquis datent de 90 ans !

Croire qu'avant tout était possible, tout était facile ne correspond pas du tout à la réalité.

La crise économique, suite au krach boursier aux Etats-Unis en 1929, entraîne un chômage de masse et une chute des revenus dans le monde, notamment en France. La crise politique ronge la 3^e République. En 4 ans, entre 1932 et 1936, 11 gouvernements vont se succéder, certains ne dureront que quelques jours. La division de la gauche politique et du syndicalisme est à son paroxysme.

L'extrême droite, en plein développement, se nourrit du racisme, surtout de l'antisémitisme et de l'antiparlementarisme.

Dans cette situation, soutenue par une large partie du patronat, Hitler accède au pouvoir en janvier 33 en Allemagne. Le 6 février 1934, au cri de « à bas les voleurs ! » les divers groupes d'extrême droite marchent contre l'Assemblée nationale.

La violence se déchaîne, la police tire, on comptera 18 morts et des centaines de blessés. Le mouvement ouvrier prend peur, et si après l'Allemagne c'était le tour de la France de tomber dans les mains de l'extrême droite ? Six jours plus tard, le 12 février, tout bascule. Les deux CGT divisées depuis 1921 appellent à une grève générale de 24 heures. Les partis de gauche d'une façon séparée, appellent à des manifestations. Des foules considérables se rassemblent et les cortèges partis séparés se regroupent aux cris de « unité, unité ! ». La base a imposé l'unité face à la peur du fascisme.

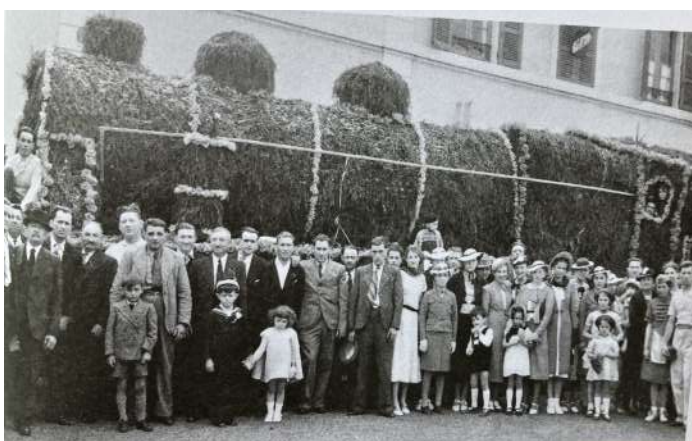
Les deux CGT se réunifient. Les partis de gauche, socialiste, communiste et le Parti radical construisent le rassemblement populaire qui débouche le 3 mai 1936 sur la victoire électorale du Front populaire (notons que seuls les hommes ont droit de vote).



Léon Blum désigné comme Premier ministre doit attendre un mois avant de prendre ses fonctions. L'espoir a changé de camp. Encouragés par cette victoire électorale comme par l'unification syndicale, les salariés n'attendent pas pour agir. A partir de la mi-mai des grèves avec occupation des lieux de travail s'étendent dans tout le pays.

Le 7 juin les représentants du patronat et de la CGT négocient sous l'égide du gouvernement et signent les accords dits de Matignon prévoyant des augmentations de salaire, l'absence de répression suite aux grèves et la reconnaissance du fait syndical dans l'entreprise. Le gouvernement fait voter les lois sociales sur les 40 h, les 2 semaines de

congés payés, la reconnaissance des accords et conventions collectives ainsi que la mise en place de délégués dans les entreprises de plus de 10 salariés (mais aussi le recul de l'âge de la scolarité à 14 ans, la nationalisation de l'industrie de l'armement et plus tard, la nationalisation des compagnies ferroviaires avec la création de la SNCF).



Les familles des cheminots CGT de Langeac devant leur char fleuri pour la fête de la Saint-Gal de 1936

Et la Haute-Loire ?

Les mobilisations commencent ici quand la reprise est amorcée au niveau national.

La première grève commence aux établissements Barbet à Brioude le 10 juin, une chaudronnerie qui emploie 160 salariés. L'usine est occupée. La direction cède immédiatement la reconnaissance des délégués, le paiement de la pose casse-croûte, la majoration des heures supplémentaires, le paiement des heures de grève et une majoration de 7 %.

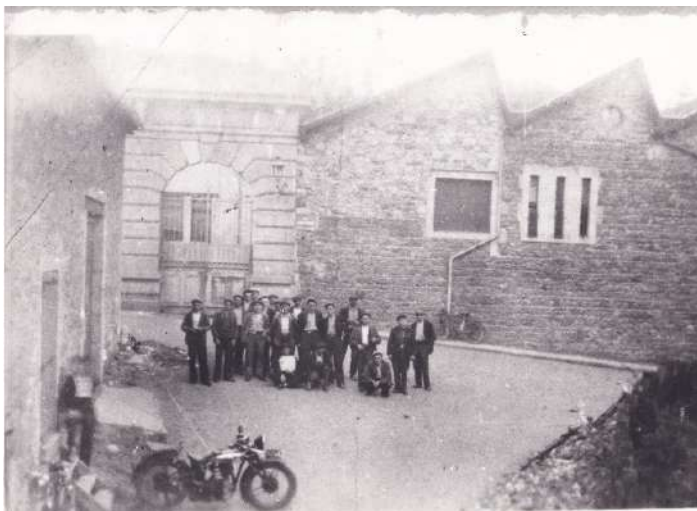
Sitôt la reprise votée, la grève démarre dans la scierie Chambriard. Après 4 jours de grève, les salariés obtiennent 32 % d'augmentation.

Les conflits s'enchaînent à Sainte Florine, au Puy et même dans l'est du département.

Dans le bassin ponot la grève du bâtiment est générale pour obtenir 15 % d'augmentation. « À 13h30, boulevard Saint Louis, on se croirait au départ d'étape du tour de France. Les grévistes désignés pour aller au Monastier faire débrayer leurs collègues enfourchent leur vélo... ».

15 entreprises de fabrication de galoches font grève et 2 ateliers sont occupés. Le syndicat de la dentelle appelle à la grève qui débute en août. 400 salariés vont restés mobilisés jusqu'à ce que l'accord soit trouvé 3 semaines plus tard.

Dans l'est du département à Dunières, les employeurs de la métallurgie, chez Vial ou aux usines de cycles Valla-Massardier et Reviron, concèdent 10 % de revalorisation suite à une menace de grève.



Piquet de grève en 1936 chez Fontanille au Puy

La naissance d'un syndicalisme de masse

Le syndicalisme existait avant 1936. Les mineurs furent les premiers à adhérer à la CGT en 1902, sept ans après sa création. En 1936 les syndiqués sont nombreux chez les mineurs, les enseignants et les cheminots. Mais l'industrie et le bâtiment sont des déserts syndicaux.



Marcel Rome, secrétaire de l'union locale du Puy en 1936

En plus des acquis sociaux, les mobilisations de 1936 ont fait naître un syndicalisme de masse interprofessionnel. En janvier 1937, la CGT du département compte 4 650 adhérents dont 1 000 mineurs, 800 enseignants, mais aussi 463 adhérents dans le bâtiment.

En 1940, le gouvernement de Vichy interdit les syndicats mais cette génération militante va en partie participer à la Résistance et, surtout à la Libération, à la reconstruction d'organisations interdites et obtenir de nouvelles conquêtes comme par exemple la sécurité sociale.

Toutes les conquêtes sitôt obtenues sont remises en cause par les mêmes qui ont été obligés de les concéder. Seule la construction de l'outil syndical et du rapport de force permet d'obtenir et de maintenir des avancées sociales. Ce sont toujours les humains qui font l'histoire.

Raymond VACHERON



HISTOIRE SOCIALE HAUTE-LOIRE

Des accidents aux mines du Combrail - Histoire Haute-Loire
Histoire des défilés du Puy à travers la gestion des collecteurs
L'histoire et sociale en Combrail au XIX^e siècle - 1940-1945
Richard dans son atelier au sein des ateliers industriels de la région
Les heures dans la zone textile au village - 1940, le Front Populaire et la Haute-Loire - Après la Libération, les problèmes du syndicalisme en Haute-Loire (1945-1948)

numéro 17 Année 2020

Article complet à lire dans la revue *Histoire Sociale Haute-Loire*, en vente à l'Union Départementale 24 €

1^{er} mai : la paix pour nos droits sociaux !

Le 1^{er} mai a réuni plus de 600 personnes dans les rues du Puy en Velay alors que le gouvernement continue d'attaquer le seul jour férié, chômé et payé. **L'intersyndicale a démontré, par le nombre de manifestants et des différents rassemblements, l'attachement à ce jour symbolique et historique de notre camp social.**

Et d'autant plus dans le contexte international où les guerres se multiplient sur la planète, conséquence de l'internationale d'extrême droite, organisée par Trump et Netanyahu.

L'intersyndicale exige un cessez le feu immédiat et permanent en Iran, au Liban et dans la Bande de Gaza ! Le 1^{er} mai est aussi une journée de solidarité pour l'ensemble des étrangers, des migrants et des réfugiés qui fuient la guerre, la misère et le dérèglement climatique, d'où qu'ils viennent.

Mais ce qui était le plus présent dans les esprits des manifestants, c'était le pouvoir d'achat qui est en berne, notamment dû au coût de l'énergie, comme le carburant (directement lié à la guerre en Iran).



C'est pour cela que nous invitons chaque syndicat même en dehors de NAO, à négocier des augmentations de salaire, et que nous revendiquons l'échelle mobile des salaires afin que tous les salaires suivent au minimum le SMIC.

Nous avons réaffirmé notre détermination à lutter contre

le racisme et avons soutenu les enfants d'Espaly et leurs familles victimes de propos et d'actes racistes en toute impunité des élus et des pouvoirs publics.

Enfin et afin que le 1^{er} mai reste un jour férié, chômé et payé, nous dénonçons cette délinquance à col blanc, qu'elle vienne du palais Bourbon ou de Matignon, qui se sont permis et ont encouragé à ne pas respecter les lois de la république, afin de faire travailler des salariés ce jour-là.

Vive le 1^{er} mai !

Pierre MARSEIN

A nouveau mobilisés le 16 juin contre le vol du 1^{er} mai, pour nos revendications

Mardi 16 juin, un projet de loi visant à élargir le travail le 1^{er} mai a été débattu et voté au Sénat.

Rassemblés devant la préfecture pour une conférence de presse militante **les représentant-es des syndicats altiligériens CGT, FSU, FO, UNSA, Solidaires ont dénoncé un acharnement inacceptable contre la journée internationale de lutte pour les droits des travailleur-euses.**



En effet, non contents de nous avoir volé nos deux plus belles années à la retraite avec le report de l'âge de départ à 64 ans, d'avoir tenté de nous supprimer deux jours fériés, d'avoir encouragé à la fraude le 1^{er} mai, le patronat et ses relais gouvernementaux et parlementaires persistent à attaquer le seul jour férié obligatoirement chômé et payé.

Présentée comme une mesure destinée à favoriser les boulangeries et fleuristes artisanales, c'est en réalité les entreprises employant jusqu'à 250 salarié-es (!) qui seraient concernées. Un cadeau manifeste aux groupes industriels comme Marie Blachère ou Interflora.

L'expérience du travail du dimanche vient aussi rappeler que « volontariat » et « payé double » sont des leurres. A-t-on vraiment le choix quand les salaires sont bas, particulièrement pour les femmes, que la menace du chômage plane ou quand, de dérogation en dérogation, la banalisation annule toute contrepartie ?

Dans son intervention, Pierre Marsein, le secrétaire général de la CGT 43, n'a pas manqué de relever que **la vraie urgence pour le monde du travail c'est l'augmentation générale des salaires et des pensions** et la lutte contre la vie chère en bloquant notamment le prix du carburant et de l'énergie.

Des revendications que la CGT porte au quotidien dans les entreprises et les services. **Contre le vol du 1^{er} mai, la CGT continuera à mobiliser dans l'unité la plus large possible pour faire échec au projet de loi.**

Gisèle JAGUÉLIN

Michelin annonce 1 500 suppressions de postes : le site de Blavozy dans l'incertitude

L'annonce est tombée en juin 2026 comme un coup de massue : **Michelin prévoit la suppression de 1 500 postes en France**, dans le cadre d'un nouveau plan de « transformation » présenté par la direction. Derrière les éléments de langage sur la « compétitivité » et « l'adaptation aux marchés », ce sont des centaines de familles qui se retrouvent plongées dans l'incertitude. Et en Haute-Loire, **le site de Blavozy n'est pas épargné.**

Depuis plusieurs années, les salariés alertent sur la stratégie du groupe : externalisations, automatisation accélérée, pression sur les équipes, réorganisations successives. Ce nouveau plan confirme ce que **la CGT dénonce depuis longtemps : Michelin poursuit une logique financière au détriment de l'emploi industriel**, alors même que l'entreprise affiche des résultats solides et continue de verser des dividendes confortables à ses actionnaires.

À Blavozy, les inquiétudes sont vives. Le site, pourtant reconnu pour son savoir-faire et sa capacité d'innovation, voit planer la menace de suppressions de postes qui fragiliseraient encore davantage l'emploi dans l'agglomération du Puy en Velay. Les salariés savent que **derrière chaque poste supprimé, ce sont des compétences qui disparaissent, des conditions de travail qui se dégradent et un territoire qui s'appauvrit.**



Face à cette nouvelle attaque contre l'emploi, l'objectif de **la CGT Michelin Blavozy** est clair : **refuser les suppressions de postes, exiger des garanties sur l'avenir du site et défendre une autre stratégie industrielle**, fondée sur l'investissement, la formation et la relocalisation des activités. **Les salariés ne doivent pas payer les choix d'une direction obsédée par la rentabilité immédiate.**

Hervé BANCEL

La mobilisation paie : les cheminots arrachent de nouvelles avancées !

En parallèle de la puissante journée de mobilisation du 10 juin à la SNCF, les agents de circulation ont mené un conflit exemplaire face à la direction.

Depuis plusieurs semaines, **ils exigeaient le rétablissement d'un poste supprimé il y a deux ans. Après quatre semaines de grève et une mobilisation déterminée, ils ont obtenu satisfaction.**



Cette victoire n'est pas le fruit du hasard. C'est **grâce à un rapport de force construit collectivement**, renforcé notamment les week-ends où aucun train ne circulait, que les agents ont imposé leurs revendications à la direction.

En Auvergne, la journée du 10 juin a été marquée par une forte mobilisation avec plus de 50 % de grévistes. À Clermont-Ferrand, plus de 150 cheminots se sont rassemblés à l'appel de la CGT, démontrant une nouvelle fois la détermination des

salariés. En Haute-Loire, la mobilisation a été particulièrement forte puisqu'aucun train n'a circulé.

Au niveau national, **la lutte a également permis d'obtenir des avancées concrètes** : la prolongation des accords dans les filiales, la création de 350 emplois supplémentaires d'ici la fin de l'année, 100 € supplémentaires sur la prime vacances pour l'ensemble des salariés, y compris dans les sociétés dédiées, ainsi que l'ouverture de nouvelles négociations salariales en septembre si l'inflation reste à un niveau élevé.

Une fois encore et collectivement, les cheminots ont su se faire entendre. **Rien n'a été accordé spontanément par la direction : tout a été obtenu par la mobilisation !**

Une fois encore et collectivement, les cheminots ont su se faire entendre. **Rien n'a été accordé spontanément par la direction : tout a été obtenu par la mobilisation !**

Floriane CASSOUX

EHPAD de Saint Maurice de Lignon : les personnels tirent la sonnette d'alarme

Le 22 avril dernier, les personnels de l'EHPAD public de l'Orangerie à Saint Maurice de Lignon se sont fortement mobilisés à l'appel de la CGT pour **dénoncer la dégradation continue de leurs conditions de travail et le manque criant de moyens humains.**

Avec près de 100 % de grévistes, les agents ont voulu rendre visible une réalité quotidienne devenue insupportable. Dans cet établissement pourtant neuf, accueillant 52 résidents, les effectifs ne permettent plus d'assurer un accompagnement digne des personnes âgées ni de garantir des conditions de travail acceptables pour les soignants. Les personnels dénoncent des sous-effectifs chroniques, une charge de travail toujours plus lourde et une pression permanente qui les empêche d'exercer correctement leur métier.

Sur le piquet de grève organisé devant l'établissement, des banderoles affichaient clairement le malaise : « Personnels à bout, EHPAD à genoux », « Équipes épuisées, aînés en danger ». Une conférence de presse a été tenue et la présence de familles de résidents et d'anciens collègues venus les soutenir a été particulièrement appréciée.

Les agents refusent d'être placés dans des situations où ils n'ont plus le temps nécessaire pour les soins, l'écoute et l'accompagnement des résidents. Derrière cette souffrance au travail, c'est aussi la qualité de prise en charge des

personnes âgées qui est en jeu. Lors de discussions avec la Direction, les représentantes du personnel ont défendu les revendications des personnels. Des engagements ont été pris notamment des réorganisations demandées par les agents et un renfort d'effectif. A partir de janvier 2027, des postes devraient être créés.

Toutefois, nous restons vigilants quant à l'évolution de la situation car la Directrice adjointe a, depuis, quitté l'établissement et la Direction générale est malheureusement moins encline à la discussion et a une fâcheuse tendance à exercer des pressions sur celles et ceux qui ne vont pas dans son sens. Certaines pratiques s'apparentent également à de la discrimination syndicale.

La CGT félicite et réaffirme son soutien total aux agents de l'EHPAD de St Maurice de Lignon et restera mobilisée à leurs côtés.

Leur combat est celui de l'ensemble des professionnels du grand âge. L'État doit prendre ses responsabilités et investir massivement dans le service public de l'autonomie. La mobilisation des personnels de l'Orangerie rappelle une évidence : **prendre soin de nos aînés nécessite des moyens, des effectifs et du respect pour celles et ceux qui les accompagnent chaque jour.**

Amandine RABEYRIN

NAO chez Diehl Power Electronic

Après une semaine de grève particulièrement tendue, une trentaine de salariés, principalement de la production, ont pu arracher :

- ☞ **Une augmentation générale de 65 euros brut** soit 50 euros net (3,5 % pour les bas salaires), une augmentation individuelle hors cadre de 0,4 % et 1,15 pour les cadres
- ☞ **Une PPV de 500 euros net** (avec accord signé de placement au PEE)
- ☞ **La revalorisation de la prime vacances à 120 euros** (soit 43 euros supplémentaires)



- ☞ **La revalorisation des frais de transport** (ajout d'une tranche pour les salariés les plus éloignés) ainsi qu'une prime exceptionnelle pour les carburants de 30 à 105 euros suivant la distance.

Le CSE sera également associé à la mise en place d'une cellule d'accompagnement administratif (dossier APLD, retraite) ainsi qu'à des études de postes avec l'AIST 43. Il s'engage également hors NAO à distribuer des chèques vacances de 200 euros à tous les salariés.

Grâce à cette mobilisation, l'enveloppe dédiée aux NAO est passée de 101 k/euros à plus de 208 k/euros. **Les grévistes peuvent être fiers de leur combat qui a payé et permis de constituer une liste complète de la CGT Métallurgie pour les prochaines élections du CSE en juillet.**

Jean-Michel ABOULIN

HOMMAGE A NOS CAMARADES

Gilbert SCHMITT



Notre camarade Gilbert nous a quittés le 25 juin dernier.

Gilbert a milité toute sa vie :

Dans son établissement, l'IME de Saint Hostien où il était représentant du personnel, toujours prêt à défendre ses camarades.

Il militait dans son syndicat de la santé, faisant partie de l'équipe d'animation et assurant la trésorerie.

Il militait aussi à l'interpro, ne manquait jamais une réunion où il prenait activement part aux débats et aux discussions.

En 2003, avec l'ensemble de son syndicat et la presque totalité de la CFDT 43, il a adhéré à la CGT pour continuer sa vie militante.

Arrivé à la retraite, Gilbert a rejoint le syndicat des retraités CGT et a pris en charge la trésorerie, qu'il assurait avec une grande compétence, jusqu'au moment où sa santé ne lui permettait plus d'être autant présent.

Gilbert a été un excellent camarade, quelqu'un qu'on aimait rencontrer, toujours de bonne humeur, et avec qui on avait des discussions intéressantes. Il était d'une grande générosité, riche d'humanité et de fraternité.

Avec toutes et tous les camarades de la CGT, nous voulons dire toute notre solidarité, à Marie-Antoinette son épouse, à ses enfants et petits enfants et à toute la famille, et leur souhaiter bon courage dans cette épreuve.

Au revoir Gilbert, merci pour tout ce que tu as fait pour les autres.

Jo PUCEAT

ELECTIONS PROFESSIONNELLES (résultats CGT - entreprises de Haute-Loire)

Foyer Bon Secours (Santé privée - Beauzac)

→ **CSE :**

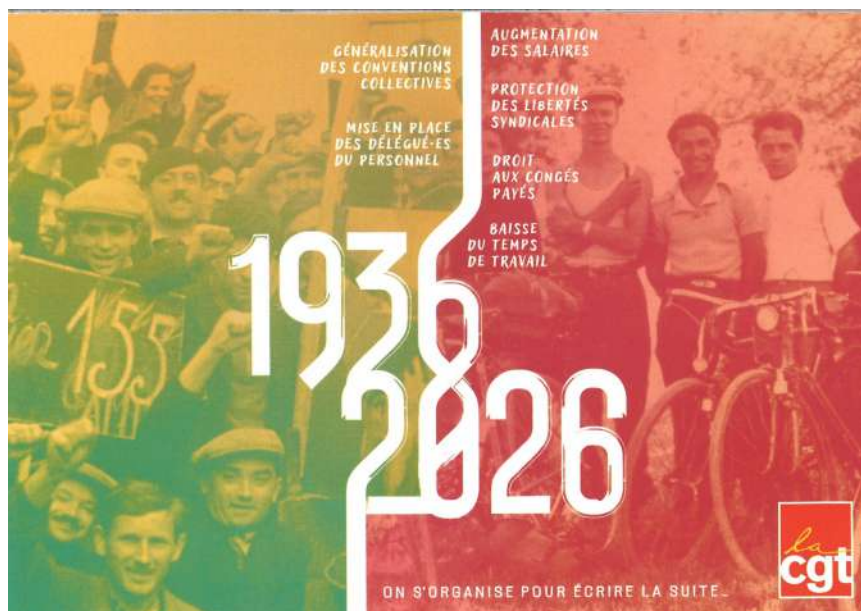
Collège unique : **1 titulaire sur 2**

Autocars Jacon

(Transports - Monistrol sur Loire)

→ **CSE :**

Collège unique : **1 titulaire sur 4**



Condamnation d'un bon patron par le Conseil de Prud'hommes du Puy en Velay

Après avoir consulté un conseiller du salarié à l'UD, quatre salariés d'une même entreprise ont entamé des démarches pour se voir régulariser le paiement de leurs heures de travail et plus exactement que soit reconnu leur droit à un repos compensateur, auquel leurs quelques 1 050 heures supplémentaires annuelles moyennes leur donnent droit.

Le service juridique a contacté l'employeur pour un règlement à l'amiable qu'il a refusé. Les 4 salariés, avec l'aide du DLAJ, ont donc saisi le Conseil de Prud'hommes en sa formation de référé. Un mois après, celui-ci condamnait ce bon patron de taxi-ambulance du bassin ponot au paiement de leurs dus et dommages et intérêts allant de 15 000 € à 23 700 €.



Ces salariés, par le service de l'ensemble du DLAJ CGT, conseiller du salarié, défenseur syndical, conseiller prud'hommes, ont fait valoir leurs droits face à un employeur peu soucieux du droit du travail et même peu soucieux des droits sociaux. En effet, dans le même temps, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie faisait condamner cette belle et gentille entreprise à 100 000 € d'amende.

**Si on se défend on peut gagner,
si on ne se défend pas, on a perdu !**

**Rose LASNIER-LAMBERT
Lionel CARDINAUX**



SOLIDAIRES

U.D. CGT - 4 Rue de la Passerelle
43000 Le Puy-en-Velay
Directrice de Publication : Saloua EL AAZZOUZI
CPPAP n° 0630 S 06512
Imprimé par nos soins - Prix : 0,50 €

DEPOSE LE 09/07/2026

LE PUY EN VELAY PPDC

P4

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE



www.cgt43.fr



**32^{ème} congrès de
l'Union Départementale
CGT Haute-Loire
18 et 19 mars 2027
à St Germain Laprade**